Associations de parents d’élèves Paris, le 5 janvier 2023

du Collège Raymond Queneau

FCPE et LIPE-APEB

Madame Berthout

Maire du 5 ème arrondissement

Place du Panthéon

75005 Paris

**Objet : Suppression d’une classe de 6e à la rentrée 2023**

Madame la Maire,

Connaissant votre implication personnelle pour que la scolarité des collégiens du 5e arrondissement se passe au mieux, nous espérons vivement que vous pourrez nous assister auprès du rectorat pour qu’il revienne sur ce projet. Nous souhaiterions vous rencontrer rapidement pour en discuter.

Nous venons d’apprendre que le rectorat fermera une classe de 6e au Collège Raymond Queneau à la prochaine rentrée. Cette décision est prise pour accommoder la baisse des effectifs parisiens.

Toutefois, si cette diminution des effectifs dans Paris est continue depuis quelques années, elle n’a « rattrapée » le collège Queneau que cette année. En effet, depuis la réforme de 2016 et la baisse croissante et continue de la DHG, nous avons alerté chaque année le rectorat sur la surcharge des classes de notre collège (en moyenne 31/32 élèves par classe sur tous les niveaux) et la difficulté des enseignants à pouvoir y enseigner, si ce n’est sereinement du moins correctement (manques de moyens, hétérogénéité des classes, climat scolaire dégradé).

A la rentrée 2022, les effectifs de 6e sont de 98 (environ 25/classe), ce qui a considérablement amélioré le climat scolaire et surtout la capacité des enseignants à différencier leur pédagogie en fonction du niveau de chacun de leurs élèves. Notamment, 15 élèves de 6e (soit 15% des effectifs !) ont été repérés en grandes difficultés et bénéficient d’une remédiation hebdomadaire avec des enseignantes du primaire.

Nous notons un nombre croissant d’élèves à besoins particuliers (17 PAI, 7 PAP, 13 PPS, 10 ULIS), qui nécessitent le plus souvent la présence d’agents AVS (quand ils sont disponibles).

La fermeture d’une classe de 6e, et donc à terme d’une classe sur chaque niveau, revient donc à reproduire le schéma précédent : des classes surchargées (élèves mais aussi AVS), des enseignants confrontés à la difficulté d’accompagner tous leurs élèves dans leur singularité (difficulté scolaires, besoins particuliers), un climat scolaire tendu (non remplacement de professeurs et de l’infirmière, absence d’assistante sociale, …).

Dans de telles conditions, les élèves ULIS de Queneau, tous affectés de troubles autistiques, ne pourront plus être inclus.

Par ailleurs, le collège Queneau propose une bilangue Russe. La fermeture de cette classe ne permettra plus d’accepter des élèves dérogataires, le plus souvent russophones. A très court terme, cette bilangue est donc appelée à disparaitre, faute d’élèves…

Enfin, la fermeture de cette classe puis d’une par niveau pendant 3 ans signifie qu’une grande partie des enseignants devront soit être réaffectés soit effectuer des compléments de service dans d’autres établissements. Vous conviendrez que cette situation ne sera certainement pas propice au projet pédagogique de notre collège ni à la cohésion de l’équipe enseignante.

En conclusion, cette décision de suppression de classes nous est tout à fait incompréhensible. Si le rectorat souhaite rationnaliser ses effectifs et ses moyens, il ne manque pas d’autres collèges mieux dotés dans le bassin que le collège Queneau.

Cette annonce vient compléter une longue liste de décisions prises ces dernières années par le rectorat pour notre collège : diminution continue de la DHG à effectifs constants (-24h en 6 ans) faisant de notre collège celui qui a le nombre d’heures par élève le plus bas du bassin, liste des lycées de secteur 1 (seulement 2 lycées « attractifs » sur les 5 là où le rectorat s’était pourtant engagé à en proposer 3 pour chaque collège), suppression de postes d’enseignants, non remplacement des personnels enseignants, tentative de déplacer la bilangue Russe dans un autre établissement, etc…

Au bout du compte, nous, représentants des parents d’élèves du Collège Raymond Queneau, croyons y reconnaitre la volonté du rectorat de fermer définitivement notre collège.

Nous espérons vous avoir apporté par ce courrier tous les éléments importants vous permettant de nous épauler et de nous défendre auprès du rectorat et souhaitons donc vous rencontrer rapidement.

En vous en remerciant par avance, nous vous prions, Madame la Maire, d’agréer l’expression de notre plus haute considération.

Elisabeth Balensi et Corinne Soulié-Ziakovic

Représentants des parents d’élèves FCPE et LIPE-APEB